

Cadre réservé à l'IR.T.S. L.R. :

NOM : Prénom :

Nom d'épouse :

Pièces à joindre et/ou remplir au présent dossier - seuls les dossiers COMPLETS seront pris en compte.

- Curriculum vitae (joindre **deux photos**) accompagné de la copie des diplômes obtenus.
- Certificats de travail justifiant les activités professionnelles.
- Certificat médical d'aptitude
- Motivations du choix professionnel
- Demande d'allègement de formation.
- Chèque bancaire ou virement postal de 177 euros à l'ordre de l'I.R.T.S.
(votre dossier ne sera traité que s'il est accompagné du chèque de sélection).
- 4 timbres au tarif courant.

Le présent dossier doit être retourné complet avant le 1^{er} avril 2010
au secrétariat de la filière E.T.S. – M.A.

Pour tout renseignement, s'adresser au 04 67 07 02 36 (de 10h30 à 12h00)
ou par courriel : christine.cimino@irts-lr.fr.

Curriculum Vitae

NOM : Photo

Prénom(s) : à

Nom d'épouse : coller

Né(e) le à Nationalité :

N° de sécurité sociale :

Situation familiale : célibataire – marié(e) - vie maritale – divorcé(e) - veuf(ve)

Nombre d'enfant(s) à charge :

Adresse personnelle :

Code Postal Ville

Email personnel : Email professionnel

Téléphone domicile : Tél. portable

Etablissement employeur

Intitulé :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax

Mél :

Cursus scolaire

Premier cycle :	Remarque :
Deuxième cycle :	Remarque :

Baccalauréat oui non

Supérieur :	Remarque :
Autre diplôme du travail social :	Remarque :

FORMATION PROFESSIONNELLE

DIPLOMES	DATES OBTENTION	ETABLISSEMENTS	SPECIALITE

CARRIERE PROFESSIONNELLE

Veuillez indiquer ci-dessous les différents emplois occupés jusqu'à ce jour depuis que vous travaillez, avec les durées pour chacun d'eux (joindre obligatoirement les certificats de travail).

Emploi «dans le secteur social et/ou médico-social»

DATES ENTREE-SORTIE	EMPLOYEURS	FONCTION	EMPLOI OCCUPE

Emploi «hors secteur social et/ou médico-social»

DATES ENTREE-SORTIE	EMPLOYEUR	EMPLOI-OCCUPE

Motivations du choix de cette formation

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Vous devez exposer, en une ou deux pages manuscrites, les éléments qui vous ont conduit(e) à envisager la profession d'éducateur(trice) technique spécialisé(e). Ce texte servira de support à l'entretien que vous aurez avec le jury le jour de la sélection.

Motivations du choix de cette formation (fin)

NOM et Prénom :

Demande d'allègement de scolarité à la formation au Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé

NOM & Prénom :

Date de naissance :

Je sollicite un allègement ou dispense de scolarité (cf. conditions au verso).

je suis titulaire de (*) :

.....

j'ai suivi (*) la formation complète d'éducateur(trice) technique spécialisé(e)
sans avoir pu se présenter, 3 fois en temps voulu, à l'examen pour l'obtention du diplôme.

.....

.....

.....

Signature du (de la) candidat(e) :

*joindre une copie du diplôme, certificat, attestation, ...

Demande d'allègement ou de dispense de scolarité

→ Pour les candidats titulaires d'un diplôme en Travail Social, un tableau de dispenses ou d'allègements d'unités de formation précise les unités de formation sur lesquelles peuvent porter ces dispenses ou/et allègements.

A ce titre, ces dispenses ou allègements ne peuvent excéder les deux tiers de la formation théorique.

→ Les étudiants justifiant des conditions ci-dessous peuvent bénéficier, sur leur demande, d'allègements dans la limite

a) d'un tiers de la formation théorique pour les candidats titulaires :

- ⇒ d'un diplôme de l'enseignement technologique sanctionnant au moins deux années d'études accomplies après le baccalauréat ;
- ⇒ du diplôme d'infirmier du secteur psychiatrique ;

b) de deux tiers de la formation théorique pour les candidats :

- ⇒ titulaires d'une licence ou d'un titre admis en équivalence par l'enseignement supérieur, d'un titre supérieur ou d'un diplôme de niveau I ou II dans la nomenclature de l'enseignement technologique ;
- ⇒ titulaires du diplôme d'instituteur créé par le décret n° 78-873 du 22 août 1978 ;
- ⇒ titulaires du diplôme d'études supérieures d'instituteur créé par le décret n°86-487 du 14 mars 1986 ;
- ⇒ titulaires du certificat de cadre infirmier de secteur psychiatrique ;
- ⇒ titulaires du certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés créé par le décret n° 63-713 du 12 juillet 1963 ;
- ⇒ titulaires du certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires créé par le décret n° 87-415 du 15 juin 1987;
- ⇒ disposant d'une attestation de réussite à la formation dispensée par le Centre national de formation et d'études (C.N.F.E.) de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- ⇒ ayant suivi une formation complète d'éducateur technique spécialisé sans avoir pu se présenter trois fois dans les délais impartis aux épreuves du diplôme.

Le directeur de l'établissement de formation établit pour chacun des candidats un programme de formation

→ La nouvelle réforme concernant l'organisation de la formation au D.E.E.T.S. prévoit une possibilité de formation en 2 ans pour les personnes

- * justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle (pour les diplômes de niv.IV).
- * ou en contrat de professionnalisation en tant qu'E.T.S.

cf. Arrêté du 18/5/09 - NOR M TSA0909984A.

**INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
1011 rue du Pont de Lavérune – CS 70022
34077 MONTPELLIER Cedex 3**

Retour des dossiers d'inscription à l'IRTS

au plus tard le 1^{er} avril 2010

Responsable du Pôle des formations éducatives. : **Michel BRILHAULT**

Coordinatrice de la Filière E.T.S. – M.A. : **Sophie THERON**

Coordonnées du secrétariat de la filière E.T.S - M.A.

Assistante de la filière : **Christine CIMINO**

Tél. : 04 67 07 02 36 * Courriel : christine.cimino@irts-lr.fr

Standard I.R.T.S 04 67 07 02 30

Site internet : www.irts-lr.fr

Télécopie 04 67 69 91 54